



## **PROGRAMME DE FORMATION**

### **« AFGSU SSE Annexe 3 »**

Arrêté du 6 juillet 2019.

### **CENTRE DE FORMATION**

CESU de l'Estuaire

### **ACTION DE FORMATION**

#### **Intitulé**

AFGSU SSE Annexe 3

#### **Description et détail**

Cette formation est destinée aux Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR, et concourant à l'aide médicale urgente.

#### **Formateurs**

2 Formateurs AFGSU SSE du CESU de l'Estuaire compétents

1 Groupe de 10 apprenants maximum

#### **Prérequis:**

Etre à jour du Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2.

#### **Recyclage:**

Chaque annexe de l'AFGSU SSE est à recycler tous les ans.

Présence indispensable à chaque moment de la formation.

**Durée :** 3h30 sur une matinée

#### **Délais d'accès :**

Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU à l'adresse suivante : [cesu.estuaire@ch-havre.fr](mailto:cesu.estuaire@ch-havre.fr), pour connaître les dates des prochaines sessions de formation pour l'AFGSU1.

**Tarifs :** [Accès aux tarifs ici](#)

### **Objectifs de la formation**

- Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN
- Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI
- Connaître le principe de régulation médicale des urgences collectives
- Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale
- Connaître la composition et les modalités de déploiement des PSM
- Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identification
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- Identifier les troubles psychiques post-traumatique chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

### **Méthodes pédagogiques**

Les méthodes pédagogiques mobilisées sont dites de pédagogie active, privilégiant les interactions et les mises en situation au plus près du réel.

### **Outils pédagogiques**

Les outils et matériels pédagogiques utilisés dans le cadre de la formation consistent en des outils pour l'animation pédagogique, des médias de communication et des matériels pour la réalisation des gestes d'urgence.

### **Évaluation des prérequis avant formation**

Aucune.

### **Évaluation des connaissances**

L'évaluation est réalisée en début, tout au long et en fin de formation. Elle permet d'adapter le déroulement de la session.

L'évaluation de fin de formation permet de valider les acquis de l'apprentissage et l'obtention de l'AFGSU, suite à la validation des acquis.

### **Critères d'évaluation :**

Mise à disposition d'une grille d'autoévaluation en cours de formation

Évaluation des acquis post formation immédiats.

Présence indispensable à chaque moment de la formation.



## AFGSU Situations Sanitaires Exceptionnelles Annexe 3 : Prise en charge d'une Urgence Collective en Pré-Hospitalier

### PROGRAMME

| Horaires    | Matinée                                                                                                                    |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9h00-9h15   | Présentation des formateurs, fonctionnement CESA et de la formation.<br>Recueil des craintes et expériences individuelles. |
| 9h15-9h30   | Présentation des objectifs de l'annexe et lien avec le pré test de réactivation des connaissances.                         |
| 9h30-10h00  | Mise en situation<br>Présentation du scénario<br>Réflexion stratégique et tactique                                         |
| 10h00       | Synthèse                                                                                                                   |
| 10h00-11h00 | Mise en place de la prise en charge théorique du terrain sur Table                                                         |
| 11h00-11h15 | PAUSE                                                                                                                      |
| 11h15-11h30 | Rédaction de fiches de poste<br>Restitution de groupe                                                                      |
| 11h30-12h30 | Présentation des synthèses                                                                                                 |
| 12h30       | Fin de formation et lien avec l'Annexe 4                                                                                   |

### Situation de Handicap

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec les participants en situation de Handicap les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser leur apprentissage. Vous pouvez contacter notre référent handicap : [sebastien.martin@ch-havre.fr](mailto:sebastien.martin@ch-havre.fr) .